

» Calendrier

Pour connaître le calendrier précis des inscriptions et réinscriptions, vous pouvez consulter le site internet de la ville ou contacter le Conservatoire.



02 43 47 38 62
conservatoire@lemans.fr
www.lemans.fr/conservatoire



En juin

Période des inscriptions pour l'année scolaire suivante, avec définition des choix des horaires des cours collectifs auprès du secrétariat.



Fin août

Pour les demandes en éveil et débutants en musique et danse, une confirmation d'admission vous sera communiquée. Le secrétariat vous contactera pour fixer les horaires des cours collectifs (formation musicale et/ou ensembles instrumentaux ou vocaux) et les dates des différentes réunions avec les professeurs.



En septembre

Pour les élèves non débutants, à l'issue du résultat de l'examen d'entrée, vous devrez vous rapprocher du secrétariat pour fixer les horaires des cours collectifs (formation musicale et/ou ensembles instrumentaux ou vocaux) et les dates des différentes réunions avec les professeurs.

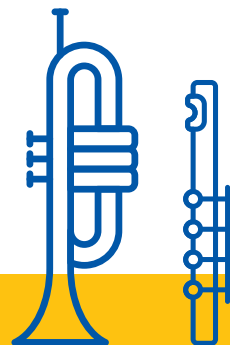


Prêt d'instrument

Le prêt est possible pour certains instruments. Vous devez vous assurer que votre responsabilité civile couvre ce prêt.

L'instrument vous sera remis en échange du contrat signé.

À sa restitution, il vous appartiendra de le faire réviser. Les contacts de professionnels pourront vous être fournis.



» Infos pratiques

Horaires d'ouverture du Conservatoire

Pendant les périodes scolaires, le Conservatoire est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 21h et le samedi de 9h à 16h.

Pendant les vacances scolaires, le Conservatoire est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.



Les lieux de cours

- **Cité Plantagenêt**
54 Grande-Rue (bâtiment principal)
100 Grande-Rue
12 rue Saint-Flaceau
- **Les Saulnières**
249 avenue Rhin et Danube
- **Joliot-Curie**
51, rue des Maillets
- **Banjan**
60, rue de Banjan



Pour connaître l'actualité du Conservatoire, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook, à vous abonner à la newsletter ou à consulter www.lemans.fr/conservatoire



*Pour nous contacter conservatoire@lemans.fr
02 43 47 38 62*

Conservatoire du Mans

54 Grande-Rue, Cité Plantagenêt, CS 40 010
72039 Le Mans cedex 9



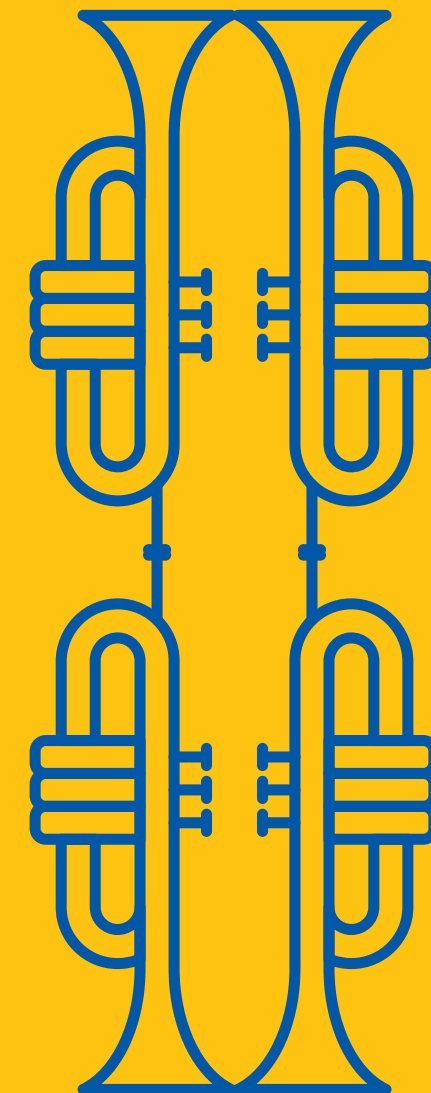
Bibliothèque

La bibliothèque du Conservatoire propose plus de 22 000 ouvrages, dont de nombreuses partitions, mais également des livres (biographies, ouvrages théoriques, livres jeunesse...) et des revues.

Horaires d'ouverture

- Lundi** - de 14h à 17h30
- Mardi** - de 14h à 18h15
- Mercredi** - de 9h à 12h et de 14h à 18h15
- Judi** - de 14h à 18h15
- Vendredi** - de 14h à 17h30

Conservatoire MODE D'EMPLOI



» L'enseignement



Des cursus pluriannuels en musique, danse et théâtre

Le cursus, conçu conformément aux textes du Ministère de la Culture, est organisé en 3 cycles et structure les apprentissages dans le temps.

En musique, la formation initiale globale comprend les cours d'instrument, de pratique d'ensemble et de formation musicale ainsi que des cours autour de la musique (culture, analyse, histoire de la musique, composition et écriture) complémentaires et/ou facultatifs.

- **L'éveil à la musique et à la danse**, pour les enfants de 6 ans et en CP, est destiné à développer la curiosité et la sensibilité de l'enfant, privilégiant l'activité sensorielle, corporelle et vocale, en petits groupes.
- **Le 1^{er} cycle** est celui du choix de la discipline artistique et des apprentissages fondamentaux individuels et collectifs.
- **Le 2^e cycle** contribue au développement artistique personnel en favorisant une ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage et l'acquisition des bases d'une pratique collective et autonome.
- **Le 3^e cycle amateur** est l'aboutissement du parcours amateur éclairé. Il permet à l'élève d'accéder à une pratique autonome. Ce cycle se conclut par l'obtention d'un Certificat d'études musicales (CEM), chorégraphique (CEC) ou théâtral (CET).
- **Le 3^e cycle spécialisé** (en musique uniquement) qui dure de 2 à 4 ans, répond à un attrait pour une orientation préprofessionnelle à travers une formation élargie et exigeante. Elle est organisée à l'échelle régionale des Pays de la Loire. Ce cycle se conclut par l'obtention d'un Diplôme d'études musicales (DEM).

Repères Éducation nationale	Musique	Danse	Art dramatique
CP	Éveil	Éveil	
CE1 à CM2	Cycle 1	Cycle 1	
Collège	Cycle 2	Cycle 2	Initiation
Lycée	Cycle 3	Cycle 3	Cycles 1 et 2
Études supérieures	Cycle Spécialisé		Cycle 3

Pour des parcours personnalisés, adultes ou individualisés, contactez-nous au 02 43 47 38 62

» Les 30 disciplines enseignées

Nous proposons 30 disciplines en musique, danse et théâtre ainsi que de nombreuses pratiques collectives à chaque discipline.



Musique (à partir de 7 ans)

Cours individuels: Accompagnement piano, accordéon, alto, basson, batterie, chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte traversière, guitare basse, guitare classique, guitare électrique, harpe, hautbois, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, voix.

Cours collectifs: Analyse, ateliers théâtre, composition, chant choral, culture, écriture, ensembles instrumentaux et vocaux, formation musicale, histoire de la musique, jazz, musique de chambre, orchestres, steel band.



Danse classique

(à partir de 8 ans) en cours collectifs.



Théâtre (à partir de 15 ans)

en cours collectifs, atelier vocal pour comédiens, danse pour comédiens.

» La saison artistique et culturelle

Chaque année, des représentations et rencontres sont proposées aux élèves pour valoriser leur travail. Qu'il s'agisse de présentation de travaux en cours comme de véritables créations des élèves de tous âges et tous niveaux dans les trois disciplines, elles sont gratuites pour le public, dans la limite des places disponibles.

Le Conservatoire hors de ses murs



Musique en lien avec l'Éducation nationale

L'équipe pédagogique du Conservatoire et celle des établissements scolaires partenaires développent des projets de formation et d'éducation. Les enseignants du Conservatoire sont présents auprès de 1800 élèves au sein des écoles de la Ville avec les dispositifs tels que les classes à horaires aménagés musique, orchestres à l'école et au collège, interventions en milieu scolaire et ateliers théâtre.

Musique et études supérieures

En partenariat avec Le Mans Université, le Conservatoire propose, avec la faculté des sciences et techniques, la licence Acoustique musique et vibrations. Il est également possible d'aménager son cursus universitaire pour poursuivre la musique au Conservatoire avec l'IUT en Gestion des entreprises et des administrations et avec l'Ensim, école d'ingénieur en acoustique et instrumentation.

» L'inscription

(voir calendrier au dos)

Conditions d'inscription

Les élèves mineurs manœuvres et les élèves déjà inscrits au Conservatoire sont prioritaires, du plus âgé au plus jeune. Les inscriptions s'effectuent en fonction des places disponibles.

Pour les débutants

L'admission dans les cours est conditionnée au nombre de places disponibles.

Pour les non-débutants

Un examen d'entrée a lieu en septembre pour toutes les personnes ayant un parcours musical, chorégraphique ou théâtral antérieur (autre établissement) et qui souhaitent poursuivre leur apprentissage au Conservatoire. En cas d'admission en musique, vous serez convoqué à un test de formation musicale qui déterminera le niveau à suivre.

Les tarifs

Le montant des droits d'inscription est établi par délibération du conseil municipal. Les tarifs dépendent du quotient familial et de la domiciliation.



Vous pouvez consulter les tarifs en vigueur sur le site www.lemans.fr



Spécificités d'inscription



Musique

À partir de 7 ans au 31 décembre de l'année en cours et en CE1.



Art dramatique

Pour l'initiation, à partir de 13 ans au 31 décembre de l'année en cours et en 4^e.

Pour 1^{er} cycle, les débutants doivent au minimum avoir 15 ans et être en Seconde et maximum 23 ans. Tous les cours sont collectifs. De par la nature même du cours (âge, équilibre des classes entre hommes et femmes, maturité...), un test d'entrée se déroule en septembre après une rencontre et 2 ou 3 cours avec les enseignants.



Danse

Pour l'initiation à partir de 7 ans au 31 décembre de l'année en cours et en CE1.

Pour le 1^{er} cycle, à partir de 8 ans en CE2.

Tous les cours sont collectifs.



Chant lyrique

Les débutants doivent avoir minimum 16 ans pour les filles, minimum 18 ans pour les garçons et maximum 23 ans pour tous. De par la nature même du cours (âge, développement de voix...) un test d'entrée se déroule en septembre après une rencontre et 2 ou 3 cours avec les enseignants.